Pa

Par

Au

verai
tholi
mond
sance
Pasto
I
S. Pè
tion l
fidèles
piété
voix d
leur so
qu'ils
afflicti
tionnai
tient a
par de
gloire
la Relig
la Souv

1 Mars 1860 M. Lavendière

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE TLOA,

ADMINISTRATEUR DE L'ARCHIDIOCESE DE QUEBEC,

Publiant une Lettre Encyclique de Notre Saint Père le Pape Pie IX, sur l'inviolabilité du Pouvoir Temporel du S. Siége.

Charles François Baillargeon,

Par la Misericorde de Dieu et la Grace du Saint-Siege Apostolique, Eveque de Tloa, Administrateur de l'Archidiocese de Quebec.

Au Clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles du dit Archidiocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous venons de recevoir, N. T. C. F., une lettre encyclique que le Souverain Pontife a adressée, le dix-neuf janvier, à tous les Evêques de l'Univers Catholique. Cette lettre admirable intéresse au plus haut degré tous les fidèles du monde. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de vous en donner connaissance. C'est aussi ce que nous nous empressons de faire, par notre présente Lettre Pastorale.

Nous y trouvons d'abord des paroles pleines de tendresse, dans lesquelles le S. Père épanche doucement son cœur. Il nous dit avec amour quelle consolation lui ont fait éprouver au milieu de ses amères tribulations les Evêques et les fidèles du monde entier, par la vive et admirable expression de leur foi, de leur piété et de leur dévouement au S. Siége; par leur empressement à élever la voix de concert, pour venger ses droits et défendre la cause de la justice; par leur sollicitude à ordonner des prières publiques dans leurs diocèses, aussitôt qu'ils ont été informés, par sa lettre encyclique du 18 juin dernier, de la profonde affliction de son cœur, et des audacieuses et criminelles entreprises des révolutionnaires contre les princes légitimes de l'Italie, et la Souveraineté qui appartient au S. Siége; par les lettres pleines d'amour qu'ils lui ont adressées; enfin par des écrits remplis de foi et de science, où quelques-uns d'entre eux, à la gloire de l'Episcopat, ont en même temps vengé si noblement la cause sainte de la Religion, et flétri avec tant de force les attentats sacriléges des ennemis de la Souveraineté civile de l'Eglise Romaine.

Le S. Père signale ensuite, comme une autre source de consolation pour son cœur affligé, les témoignages éclatants de dévouement, de vénération pour sa personne, et pour le Siége Apostolique, que lui ont donnés, de toutes les contrées de l'Univers Catholique, des ecclésiastiques et des laïques de tout rang, de toutes dignités et de toutes conditions, dans un nombre presque incalculable de letttres dont quelques-unes étaient souscrites par des centaines de milliers de catholiques, et dans lesquelles tous s'accordent à réprouver les actes criminels de la rébellion contre les provinces soumises au S. Siége, et se prononcent avec énergie pour l'intégrité inviolable du Patrimoine de S. Pierre. Ces preuves éloquentes du dévouement de tous les Evêques et de tous les fidèles du monde ont tellement touché son cœur paternel qu'il n'a pu s'empêcher de s'écrier avec joie: *Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations.*

Mais, tandis que ces admirables témoignages de zèle et d'amour de tous les Evêques et de tous les fidèles du monde apportaient un adoucissement aux amertumes du S. Père, voici qu'une nouvelle cause d'affliction lui est arrivée d'ailleurs: et c'est pour faire connaître aux Evêques ses sentiments dans cette grave affaire, qu'il leur écrit la lettre encyclique dont nous voulons vous faire part aujourd'hui. Cette nouvelle cause de douleur et d'affliction, c'est que l'Empereur des Français, qui, avant la dernière guerre d'Italie, lui avait promis de maintenir intact le Domaine du S. Siége, oubliant ses promesses, lui conseille et le presse aujourd'hui de renoncer à la possession de quelques-unes des provinces qui en font partie, et de les abandonner aux rebelles, qui y ont porté le trouble et veulent s'en emparer....

Il est important pour nous, N. T. C. F., de savoir avec quelle sainte liberté et quelle fermeté l'Auguste Pontife a refusé de se rendre à ce conseil téméraire et d'entendre de sa bouche les raisons de ce juste refus. Les voici: c'est qu'une telle concession blesserait la dignité du Souverain-Pontife, et serait contraire aux droits du S.-Siége, droits sacrés qui n'appartiennent pas à une famille royale, mais à tous les catholiques du monde: ces droits n'étant pas à lui, il ne peut pas les céder; c'est que le triomphe qu'une pareille cession assurerait aux révoltés de ces provinces, pousserait les perturbateurs indigènes et étrangers des autres provinces à commettre les mêmes attentats; c'est enfin qu'il ne pourrait céder ces provinces, sans violer le serment solennel qui lie sa conscience, sans exciter des plaintes et des soulèvements dans le reste des provinces du Domaine Apostolique, sans causer un grave préjudice à tous les catholiques, et sans affaiblir les droits non-seulement des Princes Italiens qui ont été injustement dépossédés, mais de tous les Princes de la Chrétienté.

C'est par ces raisons si évidentes et si fortes que le S. Père démontre invinciblement qu'il ne peut en aucune manière consentir à la proposition d'abandonner une partie de ses Etats. Mais il ne s'est pas contenté de repousser avec énergie ce conseil de l'Empereur des Français. Il nous apprend que de plus il n'a rien négligé pour faire valoir sa cause auprès du même Empereur, et pour en obtenir justice ; qu'il lui a rappelé sa promesse de maintenir intact le Domaine du S. Siége ; qu'il l'a supplié, au nom de l'Eglise, d'accomplir cette promesse, dans la vue de son bien particulier et de ses propres intérêts, lui représentant, avec une sainte liberté, par un mouvement de cette charité paternelle avec laquelle il doit se préoccuper du salut de tous, que nous devons tous paraître un jour au tribunal de Jésus-Christ, pour subir un jugement rigoureux, et que par conséquent chacun doit faire les plus sérieux efforts pour mériter d'éprouver, en ce jugement redoutable, les effets de la miséricorde du Souverain Juge, plutôt que ceux de sa justice.

Il est évident, N. T. C. F., qu'en nous faisant connaître sa noble réponse à l'Empereur, le Souverain-Pontife a voulu que tout l'Univers Catholique comprît bien que, conformément à l'obligation de sa haute charge, il fait tous ses efforts pour défendre la sainte cause de la religion et de la justice, pour maintenir intacts et inviolables le pouvoir civil du S.-Siége, ses possessions temporelles et ses droits, qui appartiennent à l'Univers Catholique, et enfin pour sauvegarder la juste cause des autres princes. C'est aussi ce qu'il nous déclare hautement dans sa lettre ; et il ajoute que, comptant sur le secours de Celui qui a dit : *Vous serez opprimés dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (S. Jean, XVI, 33), il est prêt à suivre les illustres traces de ses prédécesseurs, à imiter leurs exemples, à souffrir les épreuves les plus rudes et les plus amères, et à sacrifier même sa vie, plutôt que d'abandonner, en aucune manière, la cause de Dieu, de l'Eglise et de la justice.

" Mais,"—et c'est par ces touchantes paroles, N. T. C. F., que le S. Père termine sa lettre,—" Mais vous pouvez aisément deviner, Vénérables Frères, " combien notre douleur est amère, en voyant à quelle détestable guerre notre " Sainte Religion est en proie, au grand détriment des âmes, et quels orages " agitent l'Eglise et le S. Siége. Vous comprenez aussi facilement quelles sont " nos angoisses, en apprenant quel est le péril des âmes dans nos provinces " troublées par la révolte, où la piété, la religion, la foi, l'honnêteté des mœurs " sont déplorablement ébranlées de plus en plus par des écrits pernicieux.

" Vous donc, Vénérables Frères, qui êtes appelés à partager notre sollici- " tude, et qui avez pris en main, avec tant de foi, de constance et de courage, la " cause de la Religion, de l'Eglise, et de ce Siége Apostolique, continuez de " défendre cette même cause avec plus de cœur et de zèle encore ; enflammez

" chaque jour davantage les fidèles confiés à vos soins, afin que, sous votre con-
" duite, ils ne cessent d'employer tous leurs efforts, leur zèle et leurs pensées à
" la défense de l'Eglise et du S. Siége, et au maintien du pouvoir temporel de
" ce même Siége, ce patrimoine du bienheureux S. Pierre, que tous les catho-
" liques ont intérêt à protéger. Nous vous demandons principalement, et avec
" les plus vives instances, Vénérables Frères, de vous unir à nous, pour adresser
" sans relâche au Dieu très-bon et très-grand, les plus ferventes prières, de concert
" avec les fidèles confiés à vos soins, afin qu'il commande aux vents et à la mer;
" qu'il assiste de son secours le plus efficace et qu'il protège son Eglise; qu'il se
" lève et juge sa cause; que, dans sa miséricorde, il éclaire de sa grâce céleste
" tous les ennemis de l'Eglise et du S. Siége, et daigne les ramener, par sa vertu
" toute puissante, dans les sentiers de la vérité, de la justice et du salut.

" Et, pour que Dieu prête plus facilement son oreille à nos prières, aux
" vôtres et à celles de tous les fidèles, demandons surtout, Vénérables Frères,
" les suffrages de l'Immaculée et Très-Sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie,
" qui est la mère la plus tendre de nous tous, notre espérance très-certaine, la
" protectrice efficace et la colonne de l'Eglise, et dont le patronage est le plus puis-
" sant auprès de Dieu. Implorons aussi les suffrages du bienheureux Prince des
" Apôtres, que Jésus-Christ Notre-Seigneur a établi le fondement de son Eglise,
" contre laquelle les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir, du bienheu-
" reux Paul, son confrère dans l'apostolat, et de tous les Saints qui règnent avec
" Jésus-Christ dans les Cieux. . . . . "

Telle est, N. T. C. F., cette admirable lettre encyclique que le Vicaire de Jésus-Christ vient d'adresser à tous les Evêques du monde chrétien. Vous avez appris de sa bouche vénérable les projets audacieux des révolutionnaires de l'Italie, leurs attentats criminels contre le S. Siége et l'Eglise. Il vous a dit ses combats pour la cause souveraine de la Religion et de la justice, ses généreux efforts pour repousser ces attaques des ennemis de l'Eglise, et conserver intact le patrimoine de S. Pierre, qui est le bien de tous les catholiques du monde, et pour sauvegarder le principe sur lequel reposent les droits de tous les princes de la terre, et la stabilité de la société humaine tout entière. Il vous a dit son affliction et celle de l'Eglise, la persécution qu'il souffre avec l'Eglise et pour l'Eglise, les tribulations, les angoisses de son cœur, les souffrances et les maux de l'Eglise. Vous avez entendu sa douce et touchante prière. Cette prière du plus auguste des pères, du père commun de tous les enfans de Dieu sur la terre, trouvera de l'écho dans vos cœurs de chrétiens. Ils seront touchés et profondément émus à ces accens de douleur qui s'échappent de la bouche du Vicaire de Jésus-Christ.

Vous partagerez les sentimens de sa douleur et vous gémirez avec lui sur les maux de l'Eglise. Enfans de l'Eglise, vous compatirez à l'affliction et aux souffrances de votre Mère ; vous ne la méconnaîtrez pas dans la persécution vous embrasserez sa cause, vous la défendrez avec courage. Disciples de Jésus-Christ, nous avons des devoirs à remplir envers son Vicaire sur la terre : des devoirs de respect, d'amour et d'obéissance. Vous ne lui refuserez donc pas le secours qu'il vous demande : le secours de vos prières les plus ferventes et le concours de votre zèle et de votre dévouement pour la sainte cause qu'il défend, la cause de la justice, la cause de la religion et de l'Eglise, la cause de Dieu. Vous prierez avec une nouvelle ferveur ; vous prierez avec lui et avec l'Eglise de Dieu ; vous prierez pour lui et pour l'Eglise votre Mère : elles sont puissantes sur le cœur de Dieu, les prières de l'Eglise de Dieu, quand elle prie avec son Chef et pour son Chef. A la prière de son Eglise, il envoya son Ange pour tirer Pierre de la prison et des mains d'Hérode. Cette même Eglise tout entière est encore en prière aujourd'hui pour son Chef, pour le successeur de Pierre : prions avec elle, prions avec confiance, et Dieu enverra de nouveau son Ange pour le délivrer de la fureur de ses ennemis, et rendre le calme au monde Chrétien.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les messes paroissiales et conventuelles, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche ou jour de fête chômée, après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le premier mars mil huit cent soixante.

† C. F. EV. DE TLOA,

Administrateur.

Par Monseigneur,

EDMOND LANGEVIN, Ptre.,

SECRÉTAIRE.

A No

Vénér

N
quelle
amert
votre
garde,
zèle si
fendre
de l'ar
cées e
étaien
audac
times
appart
vous v
arrêter
pas co
avez a
la voi
piété p
flétrir
romai
D
confes
qui rép
que, n

Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX.

A Nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques et autres ordinaires des lieux en grâce et en communion avec le Siége Apostolique.

PIE IX, PAPE.

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous ne pouvons, par aucune parole, vous exprimer, Vénérables Frères, de quelle consolation et de quelle joie Nous ont pénétré, au milieu de nos très-grandes amertumes, le témoignage éclatant et admirable de votre foi, de votre piété, de votre dévouement, de la foi, de la piété, du dévouement des fidèles confiés à votre garde, envers Nous et envers le Siége Apostolique, et l'accord si unanime, le zèle si ardent, la persévérance à revendiquer les droits du Saint-Siége et à défendre la cause de la justice. Dès que, par notre Lettre Encyclique du 18 juin de l'année dernière, et par les deux Allocutions que Nous avons ensuite prononcées en consistoire, vous avez connu, l'âme remplie de douleur, de quels maux étaient accablées en Italie la société religieuse et la société civile, et quels actes audacieux et abominables de révolte étaient dirigés soit contre les princes légitimes des Etats Italiens, soit contre la souveraineté légitime et sacrée qui Nous appartient, à Nous et à ce Saint-Siége, répondant à nos vœux et à nos soins, vous vous êtes empressés, sans aucun retard et avec un zèle que rien ne pouvait arrêter, d'ordonner dans vos diocèses des prières publiques. Vous ne vous êtes pas contentés des lettres si pleines de dévouement et d'amour que vous Nous avez adressées, mais à la gloire de votre nom et de votre ordre, faisant entendre la voix épiscopale, vous avez publié des écrits aussi pleins de science que de piété pour défendre énergiquement la cause de notre très-sainte religion et pour flétrir les entreprises sacriléges dirigées contre la souveraineté civile de l'Eglise romaine.

Défendant constamment cette souveraineté, vous vous êtes fait gloire de confesser et d'enseigner que, par un dessein particulier de la Providence divine qui régit et gouverne toutes choses, elle a été donnée au Pontife romain, afin que, n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus en-

tière liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge suprême du ministère apostolique qui lui a été divinement confiée par le Christ Notre-Seigneur. Instruits par vos enseignements et excités par votre exemple, les enfants bien-aimés de l'Eglise catholique ont pris et prennent encore tous les moyens de Nous témoigner les mêmes sentiments. De toutes les parties du monde catholique Nous avons reçu des lettres dont le nombre se peut à peine compter, souscrites par des ecclésiastiques et des laïques de toute condition, de tout rang, de tout ordre, dont le chiffre s'élève parfois à des centaines de mille qui, exprimant des sentiments les plus ardents de vénération et d'amour pour Nous et pour cette chaire de Pierre, et l'indignation que leur causent les actes audacieux accomplis dans quelques-unes de nos provinces, protestent que le patrimoine du bienheureux Pierre doit être conservé inviolable dans toute son intégrité et mis à l'abri de toute attaque. Plusieurs des signataires ont en outre établi avec beaucoup de force et de savoir cette vérité par des écrits publics. Ces éclatantes manifestations de vos sentiments et des sentiments des fidèles, dignes de tout honneur et de toute louange, et qui demeureront inscrites en lettres d'or dans les fastes de l'Eglise catholique, Nous ont causé une telle émotion, que Nous n'avons pu, dans notre joie, nous empêcher de nous écrier : " Béni soit Dieu, père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, père des miséricordes et Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations." Au milieu des angoisses dont Nous sommes accablé, rien ne pouvait mieux répondre à nos désirs que ce zèle unanime et admirable avec lequel vous tous, Vénérables Frères, vous défendez les droits de ce Saint-Siége, et cette volonté énergique avec laquelle les fidèles qui vous sont confiés agissent dans le même but. Vous pouvez donc facilement comprendre combien s'accroît chaque jour notre bienveillance paternelle pour vous et pour eux.

Mais tandis que votre zèle et votre amour admirables envers Nous, Vénérables Frères, et envers ce Saint-Siége, et les sentiments semblables des fidèles adoucissent notre douleur, une nouvelle cause de tristesse Nous est survenue d'ailleurs. C'est pourquoi Nous vous écrivons ces lettres pour que dans une chose de si grande importance les sentiments de notre cœur vous soient de nouveau très clairement connus. Récemment, comme plusieurs de vous l'ont déjà appris, le journal parisien intitulé *le Moniteur* a publié une lettre de l'Empereur des Français par laquelle il a répondu à une lettre de Nous, où Nous avions prié instamment S. M. I. qu'elle voulût protéger de son très-puissant patronage dans le Congrès de Paris, l'intégrité et l'inviolabilité de la domination temporelle de ce Saint-Siége et l'affranchir d'une rébellion criminelle. Dans sa lettre, rappelant un certain conseil qu'il Nous avait peu auparavant proposé au sujet des pro-

vinces rebelles de notre domination pontificale, le très-haut Empereur Nous conseille de renoncer à la possession de ces mêmes provinces, voyant dans cette renonciation le seul remède au trouble présent des affaires.

Chacun de vous, Vénérables Frères, comprend parfaitement que le souvenir du devoir de notre haute charge ne Nous a pas permis de garder le silence après avoir reçu cette lettre. Sans aucun retard, Nous nous sommes hâté de répondre au même Empereur, et, dans la liberté apostolique de notre âme, Nous lui avons déclaré clairement et ouvertement que Nous ne pouvions en aucune manière adhérer à son conseil, parcequ'il porte avec lui d'insurmontables difficultés, vu notre dignité et celle du Saint-Siége, vu notre sacré caractère et les droits de ce même Siége qui n'appartiennent pas à la dynastie de quelque famille royale, mais à tous les catholiques. Et en même temps Nous avons déclaré que Nous ne pouvons pas céder ce qui n'est pas à Nous, et que Nous comprenions parfaitement que la victoire qui serait accordée aux révoltés de l'Emilie, serait un stimulant à commettre les mêmes attentats pour les perturbateurs indigènes et étrangers des autres provinces, lorsqu'ils verraient l'heureux succès des rebelles. Et, entre autres choses, Nous avons fait connaître au même Empereur que Nous ne pouvons pas abdiquer les susdites provinces de notre domination pontificale sans violer les serments solennels qui Nous lient, sans exciter des plaintes et des soulèvements dans le reste de Nos Etats, sans faire tort à tous les catholiques, enfin sans affaiblir les droits non-seulement des princes de l'Italie qui ont été dépouillés injustement de leurs domaines, mais encore de tous les princes de l'Univers chrétien, qui ne pourraient voir avec indifférence l'introduction de certains principes très-pernicieux.

Nous n'avons pas omis d'observer que S. M. n'ignore pas par quels hommes, avec quel argent et quel secours les récents attentats de rébellion ont été excités et accomplis à Bologne, à Ravenne et dans d'autres villes, tandis que la très-grande majorité des peuples demeurait frappée de stupeur, sous le coup de ces soulèvements qu'elle n'attendait aucunement, et qu'elle ne se montre nullement disposée à suivre. Et d'autant que le très-sérénissime Empereur pensait que ces provinces devaient être abdiquées par Nous, à cause des mouvements séditieux qui y ont été excités de temps en temps, Nous lui avons opportunément répondu que cet argument n'avait aucune valeur, parce-qu'il prouvait trop, puisque de semblables mouvements ont eu lieu très-fréquemment en diverses régions de l'Europe et ailleurs ; et il n'est personne qui ne voie qu'on ne peut de là tirer un légitime argument pour diminuer les possessions d'un gouvernement civil. Nous n'avons pas omis de rappeler au même Empereur qu'il Nous avait adressé une lettre très-différente de sa dernière avant la guerre

d'Italie, lettre qui Nous apporta la consolation, non l'affliction. Et comme, d'après quelques mots de la lettre impériale publiée par le journal précité, Nous avons cru avoir sujet de craindre que nos provinces rebelles de l'Emilie ne fussent regardées comme déjà distraites de notre domination pontificale, Nous avons prié S. M., au nom de l'Eglise, qu'en considération de son propre bien et de son utilité, elle fit complètement évanouir notre appréhension. Ému de cette paternelle charité avec laquelle Nous devons veiller au salut éternel de tous, Nous avons rappelé à son esprit que tous un jour devront rendre un compte rigoureux, devant le tribunal du Christ, et subir un jugement très-sévère, et qu'à cause de cela chacun doit faire énergiquement ce qui dépend de lui pour mériter d'éprouver plutôt l'action de la miséricorde que celle de la justice.

Telles sont les choses entre autres que Nous avons répondues au très-grand Empereur des Français. Et Nous avons cru devoir vous en donner communication pour que vous d'abord, et tout l'Univers Catholique, connaissiez de plus en plus que, moyennant l'aide de Dieu, selon le devoir de notre grave ministère, Nous essayons tout, sans peur, et n'omettons aucun effort pour défendre courageusement la cause de la Religion et de la justice, pour conserver intègre et inviolé le pouvoir civil de l'Eglise Romaine avec ses possessions temporelles et ses droits qui appartiennent à l'Univers Catholique tout entier; enfin, pour garantir la cause juste des autres princes.

Appuyé du secours de Celui qui a dit : " Vous serez opprimés dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde," (Jean, XVI, 33), et : " Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice," (Matt., v. 10), Nous sommes prêt à suivre les traces illustres de nos prédécesseurs, à mettre en pratique leurs exemples, à souffrir les épreuves les plus dures et les plus amères, à perdre même la vie avant que d'abandonner en aucune sorte la cause de Dieu, de l'Eglise et de la justice. Mais vous pouvez facilement deviner, Vénérables Frères, de quelle amère douleur Nous sommes accablé en voyant l'affreuse guerre qui, au grand dommage des âmes, afflige notre très-sainte religion, et qui tourmente et agite l'Eglise et le Saint-Siége. Vous pouvez aussi facilement comprendre quelle est notre angoisse quand Nous savons quel est le péril des âmes dans ces provinces troublées de notre domination, où des écrits pestilentiels ébranlent chaque jour plus déplorablement la piété, la religion, la foi et l'honnêteté des mœurs. Vous donc, Vénérables Frères, qui avez été appelés au partage de notre sollicitude et qui avez témoigné avec tant d'ardeur votre foi, votre constance et votre courage pour protéger la cause de la Religion, de l'Eglise et de ce Siége Apostolique, continuez à défendre cette cause avec encore plus de cœur et de zèle ; enflammez chaque jour davantage les fidèles confiés à votre soin, afin que, sous votre con-

duite, ils ne cessent jamais d'employer tous leurs efforts, leur zèle et l'application de leur esprit à la défense de l'Eglise catholique et de ce Saint-Siége, ainsi qu'au maintien du pouvoir civil de ce même Siége et du patrimoine de Saint-Pierre, dont la conservation intéresse tous les catholiques.

Nous vous demandons principalement et avec les plus vives instances, Vénérables Frères, de vouloir bien, en union avec Nous, adresser sans relâche, ainsi que les fidèles connés à votre soin, les prières les plus ferventes au Dieu très bon et très-grand pour qu'il commande aux vents et à la mer, qu'il Nous assiste de son secours le plus efficace, qu'il assiste son Eglise, qu'il se lève et juge sa cause, pour que dans sa bonté il éclaire de sa grâce céleste tous les ennemis de l'Eglise et de ce Siége Apostolique; enfin, que par sa vertu toute puissante, il daigne les ramener dans les sentiers de la vérité, de la justice et du salut. Et afin que Dieu invoqué incline plus facilement son oreille à nos prières, aux vôtres et à celles de tous les fidèles, demandons d'abord, Vénérables Frères, les suffrages de l'immaculée et très-sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, qui est la mère très-aimante de Nous tous, notre espoir le plus fidèle, la protection efficace et la colonne de l'Eglise, et dont le patronage est le plus puissant auprès de Dieu. Implorons aussi les suffrages du bienheureux Prince des Apôtres, que le Christ, Notre-Seigneur, a établi la pierre de son Eglise, contre laquelle les portes de l'Enfer ne pourront jamais prévaloir; implorons également les suffrages de Paul, son frère dans l'apostolat, et enfin ceux de tous les saints qui règnent avec le Christ dans les cieux. Connaissant, Vénérables Frères, toute votre religion et le zèle sacerdotal qui vous distingue éminemment, Nous ne doutons pas que vous ne vouliez vous conformer avec empressement à nos vœux et à nos demandes. Et en attendant, pour gage de notre charité très-ardente pour vous, Nous vous accordons avec amour et du fond du cœur à vous-mêmes, Vénérables Frères, et à tous les clercs et fidèles laïques confiés aux soins de chacun de vous, la bénédiction apostolique jointe au souhait de toute vraie félicité.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 19 janvier de l'an 1860, l'an quatorze de Notre pontificat.